Province de Québec
Régie de collecte environnementale de la Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge tenue le 8 avril 2026 au siège social de la Régie situé au 53, chemin des Pionniers à La Macaza

Sont présents :
Madame Francine Létourneau, présidente et mairesse de la municipalité de Nominingue;
Madame Vicki Émard, vice-présidente et mairesse de la municipalité de Labelle;
Monsieur Emrick Vienneau, administrateur et conseiller de la ville de Rivière-Rouge;
Monsieur Michel Richard, administrateur et maire de la municipalité de La Minerve;
Madame Marie-Claude Labelle, administratrice et conseillère de la municipalité de Lac-Saguay;
Monsieur Simon Laplante, administrateur et maire de la municipalité de La Macaza;
Monsieur Guy Gauthier, administrateur et conseiller de la municipalité de L'Ascension

Étaient également présent :

Monsieur André Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général;
Monsieur Luc Laurin, directeur général adjoint.

1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de madame Francine Létourneau, la séance ordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 8 avril 2026 est ouverte à 17h14.

2.

2026.04.009 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1- Ouverture de la séance ordinaire

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2026

4- Approbation des déboursés et des comptes à payer pour le mois de février et mars 2026.

5- Dépôt du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2025

6- Dépôt du rapport des opérations pour l'année 2025

7- Affectation du surplus provenant de l'année 2025

8- Adoption du règlement d'emprunt 017-2026 décrétant l'achat de quatre camions 10 roues neufs équipés de bennes à ordure avec chargement latéral et un emprunt de 2 030 000 $

9- Adoption de la première révision des prévisions budgétaires pour l'année 2026

10- Demande d'ouverture de compte auprès de Canvec inc.

11- Demande d'ouverture de compte auprès de Diésel Gagnon inc.

12- Tarification pour le transport de matelas à partir du complexe environnemental de la Rouge vers la compagnie Recyc-matelas

13- Période de questions

14- Levée de la séance

Il est proposé par madame Vicki Émard d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3.

2026.04.010 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2026**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2026 dans les délais requis et qu'ils s'en déclarent satisfaits.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Émrick Vienneau

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2026 soit adopté tel que préparé par le secrétaire-trésorier, monsieur André Séguin.

ADOPTÉE

4.

2026.04.011 **APPROBATION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER POUR LES MOIS DE FÉVRIER ET MARS 2026**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont tous reçu la liste des déboursés et des comptes à payer pour les mois de février et mars 2026.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Richard

Et résolu à l'unanimité

D'accepter la liste des déboursés et des comptes à payer pour les mois de février et mars 2026:

Comptes	Fév 2026	Mars 2026	Total
AOMGMR		379.21 $	379.21 $
Alex Néon		172.47 $	172.47 $
Astus inc.	241.45 $	869.43 $	1 110.88 $
Bell Canada	68.93 $	68.93 $	137.86 $
Bureautique des Trois Vallées	143.90 $	167.08 $	310.98 $
Camion Freightliner Mont-Laurier	28 059.44 $	12 606.72 $	40 666.16 $
CLR Exel Radio	562.81 $	562.81 $	1 125.62 $
CER		33 156.30 $	33 156.30 $
Crédi Ford	1 027.55 $	1 027.55 $	2 055.10 $
Daniel Tétreault cpa inc.		3 851.66 $	3 851.66 $
Dépanneur l'Essentiel	50.56 $	152.58 $	203.14 $
Diésel gagnon inc.		6 335.12 $	6 335.12 $
Filgo énergie		70.01 $	70.01 $
FQM assurances	22.89 $		22.89 $
Groupe environnemental Labrie	18 978.27 $	462 889.35 $	481 867.62 $
Harnois Énergie	21 879.63 $	18 291.58 $	40 171.21 $
La Capitale	2 391.93 $	2 391.93 $	4 783.86 $
Les entreprises Vigiprotec inc.		287.01 $	287.01 $
Municipalité de La Macaza		3 850.00 $	3 850.00 $
Pétroles Bélises et Bélisle		1 922.43 $	1 922.43 $
Péroles Pagé inc.	13 947.45 $	35 803.82 $	49 751.27 $
Pièces d'auto Léon Grenier	439.74 $		439.74 $
Pièces d'auto Rivière-Rouge	4 641.96 $	6 235.95 $	10 877.91 $
Ressorts d'auto Prud'Homme		4 925.05 $	4 925.05 $
RITL	1 029.00 $	1 078.00 $	2 107.00 $
SAAQ	22 801.73 $	1 724.33 $	24 526.06 $
Salaires et remises gouvernementales	59 422.99 $	76 496.44 $	135 919.43 $
Services de paie Desjardins	198.20 $	259.29 $	457.49 $
Uniroc inc.	8 160.26 $	7 407.60 $	15 567.86 $
Villemaire pneus et mécanique		890.55 $	890.55 $
Visa	2 185.98 $	8 007.90 $	10 193.88 $
Total	**186 254.67 $**	**691 881.10 $**	**878 135.77 $**

ET d'en approuver le paiement.

ADOPTÉE

5.

DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2025

Le rapport du vérificateur et les états financiers pour l'année se terminant au 31 décembre 2025 sont déposés au conseil d'administration. Le secrétaire-trésorier atteste de la véracité des états financiers déposés.

6.

DÉPÔT DU RAPPORT DES OPÉRATIONS POUR L'ANNÉE 2025

Le directeur général dépose le rapport des opérations pour l'année 2025 au conseil d'administration.

7.

2026.04.012 **AFFECTATION DU SURPLUS PROVENANT DE L'ANNÉE 2025**

CONSIDÉRANT QU'un excédent de fonctionnements de 264 145 $ est disponible selon les états financiers de l'année 2025 déposés au conseil d'administration par le vérificateur externe;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'administration de maintenir des quotes-parts uniformes tout en tenant compte des coûts d'opérations variables annuellement;

CONSIDÉRANT l'utilisation du fonds réservé à l'entretien et aux réparations durant l'année 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Claude Labelle

Et résolu à l'unanimité

D'affecter 65 000 $ au fonds réservé pour l'entretien et les réparations.

Le montant résiduel de 199 145 $ provenant de l'excédent financier 2025 sera conservé dans le surplus libre de la Régie.

ADOPTÉE

8.

2026.04.013 **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 017-2026 DÉCRÉTANT L'ACHAT DE QUATRE CAMIONS 10 ROUES NEUFS ÉQUIPÉS DE BENNES À ORDURE AVEC CHARGEMENT LATÉRAL ET UN EMPRUNT DE 2 030 000 $**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 606 du code municipal du Québec, la Régie peut contracter des emprunts pour réaliser son objet;

CONSIDÉRANT le plan de remplacement des camions de collectes qui prévoit l'acquisition de quatre nouveaux camions de collecte pour l'année 2027;

CONSIDÉRANT l'évaluation des coûts par le directeur général;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 18 février 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Simon Laplante

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le règlement d'emprunt 017-2026 décrétant l'achat de quatre camions 10 roues neufs équipés de bennes à ordure avec chargement latéral et un emprunt de 2 030 000 $ soit adopté.

ET QUE le règlement soit dispensé de lecture, tous les administrateurs déclarant en avoir reçu une copie et en avoir pris connaissance.

ADOPTÉE

9.

2026.04.014 **ADOPTION DE LA PREMIÈRE RÉVISION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026**

CONSIDÉRANT la signature d'une entente de transport général après de dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT la réception d'une révision des coûts d'utilisation du site de transbordement reçu du CER après le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2026.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Gauthier

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE les modifications suivantes soient apportées aux prévisions budgétaires 2026 :

POSTE	NOM	MONTANT
01 234 46 040	REVENUS DE TRANSPORT	-167 203 $
01 234 48 010	Entente ÉEQ	-573 $
02 452 00 446	SOUS CONTRAT ÉEQ 100%	-3 912 $
02 452 00 762	Location centre de transbordement	4 485 $
02 452 20 141	SALAIRES RÉGULIERS 0% ÉEQ	36 409 $
02 452 20 145	JOURS DE VACANCES 0% ÉEQ	2 184 $
02 452 20 212	RÉGIME DE RETRAITE 0% ÉEQ	1 351 $
02 452 20 222	REMISES QUÉBEC 0% ÉEQ	4 129 $
02 452 20 232	REMISES FÉDÉRALES 0% ÉEQ	656 $
02 452 20 252	C.S.S.T. 0% ÉEQ	772 $
02 452 20 280	ASSURANCES COLLECTIVES 0% ÉEQ	579 $
02 452 20 289	CNT - 0% ÉEQ	23 $
02 452 20 425	ASSURANCES VÉHICULES 0% ÉEQ	2 000 $
02 452 20 455	IMMATRICULATION 0% ÉEQ	5 000 $
02 452 20 515	LOCATION CAMION 0% ÉEQ	12 000 $
02 452 20 525	MATÉRIEL ENT. ET RÉP. 0% ÉEQ	25 000 $
02 452 20 631	ESSENCE 0% ÉEQ	62 400 $
02 453 00 446	SOUS CONTRAT AUTRES	10 000 $
02 453 00 515	LOCATION CAMION AUTRES	-10 000 $
03 210 25 000	REMB. FDR RÉS. 2025.12.068 (MANAC 2016)	14 700 $

ADOPTÉE

10.

2026.04.015 **DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE AUPRÈS DE CANVEC INC.**

CONSIDÉRANT QUE l'entente de transport général intervenue avec le complexe environnemental de la Rouge nécessite des déplacements sur de longues distances;

CONSIDÉRANT QUE Canvec inc. offre des services de réparation sur route partout au Québec.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Simon Laplante

ET RÉSOLU à l'unanimité

DE demander une ouverture de compte auprès de Canvec inc. avec une limite de crédit de 10 000 $.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Régie toute la documentation requise aux fins de la présente.

ADOPTÉE

11.

2026.04.016 **DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE AUPRÈS DE DIÉSEL GAGNON INC.**

CONSIDÉRANT QUE Diésel Gagnon inc. offre des services de réparation spécialisés en mécanique pouvant répondre aux besoins de la Régie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Vicki Émard

ET RÉSOLU à l'unanimité

DE demander une ouverture de compte auprès de Diésel Gagnon inc. avec une limite de crédit de 10 000 $.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Régie toute la documentation requise aux fins de la présente.

ADOPTÉE

12.

2026.04.017 **<u>TARIFICATION POUR LE TRANSPORT DE MATELAS À PARTIR DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE VERS LA COMPAGNIE RECYC-MATELAS</u>**

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale visant la fourniture de services de transport général intervenue avec le complexe environnemental de la Rouge;

CONSIDÉRANT que selon l'article 4 de cette entente, la tarification est fixée annuellement par objet par la RCER;

CONSIDÉRANT QUE le CER a des besoins en transport de matelas vers la compagnie Recyc-matelas.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Richard

ET RÉSOLU à l'unanimité

D'ADOPTER la tarification suivante pour les services de transport de matelas vers la compagnie Recyc-Matelas :

Le taux de base par voyage, du complexe environnemental vers la compagnie Recyc-Matelas avec camion et remorque avec plancher mobile, sera de 1 355 $ pour un prix moyen mensuel du diésel de 1.75$;

Le taux par voyage sera ajusté mensuellement en fonction du prix moyen du diésel à la pompe, incluant les taxes, pour la période de référence et selon la formule suivante :

*1 355 $ x (1+ (prix mensuel moyen-1.75 $)*0.255)*

Cette tarification est applicable pour l'année 2026.

ADOPTÉE

13.

PÉRIODE DE QUESTIONS

14.

2026.04.018 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par monsieur Simon Laplante

Que la séance ordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 8 avril 2026 soit levée à 17h23.

ADOPTÉE

LA PRÉSIDENTE	LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
_____	_____
Madame Francine Létourneau	Monsieur André Séguin